



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Communiqué

Le Conseil des académies canadiennes publie le rapport d'un comité d'experts intitulé ***Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions.***

Pour publication immédiate

Ottawa (le 5 juillet 2012) – Un comité d'experts international est arrivé à la conclusion que les décisions relatives au financement et au rendement de la science ne peuvent reposer uniquement sur des mesures. La meilleure formule pour déterminer comment affecter des fonds à la science consiste à combiner des indicateurs de rendement et le jugement d'experts.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada consacre environ un milliard de dollars annuellement à la recherche scientifique. Plus du tiers de ce montant sert directement à appuyer la recherche exploratoire par l'intermédiaire de son réputé Programme de subventions à la découverte (PSD). Cependant, certains s'inquiètent du fait que les décisions en matière de financement sont prises en fonction des tendances historiques du financement et que cela ne constitue pas la meilleure façon de guider les décisions futures en matière de financement.

Le CRSNG s'efforce d'être à la fine pointe des pratiques de financement de la recherche et il a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC) de réunir un comité d'experts afin d'examiner les pratiques internationales qui guident l'affectation des fonds et de constituer une banque d'indicateurs pouvant être utilisés dans l'évaluation des décisions de financement. Le comité d'experts du CAC a procédé à une évaluation approfondie et est arrivé à un certain nombre de conclusions fondées sur des faits.

Mme Rita Colwell, présidente du comité, a déclaré que « Le constat le plus important fait par le comité est qu'il est préférable de confier l'interprétation des indicateurs quantitatifs à des experts possédant une compréhension approfondie et nuancée du contexte du financement de la recherche, ainsi que des enjeux scientifiques, des problèmes, des questions et des possibilités en présence. Elle a ajouté que « La recherche exploratoire en sciences naturelles et en génie est un élément clé de la création de nombreux biens publics. Il est donc important que les pays comme le Canada aient une compréhension complète de la meilleure façon de déterminer la répartition des fonds destinés à la science ».

Le rapport du comité d'experts, intitulé *Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions*, est le fruit d'une évaluation indépendante fondée sur des données probantes. Voici d'autres constatations du comité qui sont examinées dans le rapport : de nombreux indicateurs scientifiques et approches en matière d'évaluation sont suffisamment robustes; les meilleures pratiques internationales nous éclairent peu sur l'utilisation des indicateurs scientifiques et les stratégies d'évaluation; et le fait de lier directement l'affectation des fonds à des indicateurs quantitatifs est beaucoup trop simpliste et ne constitue pas une stratégie réaliste pour le Canada. Le comité a aussi esquissé quatre grands principes

pour encadrer l'utilisation des indicateurs qui pourraient guider les bailleurs de fonds et les responsables de la recherche au moment de prendre des décisions au sujet du financement futur.

« J'ai l'assurance que le travail du comité a permis de faire le tour de la question et que les données présentées dans ce rapport feront une contribution précieuse en éclairant la démarche des bailleurs de fonds et des responsables de la recherche », a affirmé Elizabeth Dowdeswell, présidente et chef de la direction du Conseil des académies canadiennes. Elle a aussi souligné que « Ce rapport est le premier d'une nouvelle série d'évaluations du CAC consacrées au secteur de la science et de la technologie au Canada ».

Pour plus de renseignements ou pour télécharger un exemplaire gratuit du rapport d'évaluation, visitez le site <http://sciencepourlepublic.ca/fr/assessments/completed/science-performance.aspx>

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme à but non lucratif indépendant dont les activités ont débuté en 2005. Le CAC soutient des évaluations scientifiques indépendantes, effectuées par des experts, qui éclairent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Les évaluations sont menées par des comités pluridisciplinaires indépendants formés d'experts provenant de toutes les régions du Canada et de l'étranger. Ces experts chevronnés participent à titre bénévole aux travaux des comités mis sur pied par le CAC et plusieurs d'entre eux sont membres des académies membres du CAC : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne d'ingénierie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. La vision du Conseil est d'être la voix de confiance représentant la science et l'intérêt public au Canada. Pour plus de renseignements, consultez le site www.sciencepourlepublic.ca.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Cate Meechan

Directrice des communications

Conseil des académies canadiennes

Cell : 613.302.6174 / Bureau : 613.567.5000, poste 228

cathleen.meechan@scienceadvice.ca